



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 22/02/2023

HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Soutien financier aux lieux culturels

La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, annonce une aide aux structures culturelles labellisées les plus en difficulté face à la hausse des coûts de l'énergie.

Pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, l'État a mis en place un certain nombre d'aides transversales (bouclier tarifaire, prix garantis, amortisseur électricité...) dont peut également bénéficier le secteur culturel.

La situation de certains lieux culturels demeure très critique et la ministre de la Culture avait annoncé à la fin de l'année dernière qu'un soutien financier exceptionnel serait apporté aux structures les plus en difficulté parmi celles subventionnées par le ministère de la Culture au titre de ses "labels" : opéras nationaux, orchestres nationaux, centres dramatiques nationaux, centres chorégraphiques nationaux, scènes nationales, scènes de musiques actuelles, fonds régionaux d'art contemporain ou encore centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public.

Le soutien apporté par le ministère de la Culture correspond en moyenne à 30% du surcoût énergie et vient en complément des aides transversales de l'État et du soutien apporté par les collectivités territoriales lorsque c'est le cas.

Dans la région Hauts-de-France, 16 structures sont aidées parmi lesquelles :

- La Maison de la culture d'Amiens, scène nationale : 35 000 € (*hors aides transversales*) ;
- Le Théâtre du Nord à Lille, centre dramatique national : 30 000 € (*hors aides transversales*) ;
- Le Phénix à Valenciennes, scène nationale : 35 000 € (*hors aides transversales*) ;
- Le Fonds régional d'art contemporain de Dunkerque : 24 600 € (*hors aides transversales*) ;
- Le Channel à Calais, scène nationale : 64 000 € (*hors aides transversales*) ;
- Le Grand Mix à Tourcoing, scène de musiques actuelles : 11 000 € (*hors aides transversales*) ;
- L'Opéra de Lille : 12 000 € (*hors aides transversales*) ;
- Le Tandem à Douai, scène nationale : 7 000 € (*hors aides transversales*).

Retrouvez l'ensemble des aides transversales :

<https://www.nord.gouv.fr/Actualites/Actualites/Economie-Les-aides-energie-pour-les-TPE-et-PME-en-2023>

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)